

SCP
Henri-Luc BOISLEUX
Emmanuel FISCHER
Huissiers de Justice associés
15 Rue de Wissocq - BP 30007
62501 Saint-Omer
☎ gestionnaire : 03 21 38 25 75
☎ : 03 21 38 04 86
☎ : 03 21 38 53 44
h1b-huissier62@orange.fr
Caisse Des Depots Et Consignations
IBAN N°: FR 91 40031 00001 0000118840Y 47

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

PROJET
COPIE

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	220,94
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	228,61
TVA (20,00 %)	45,72
Taxe forfaitaire (Art 302 bis du CGI)	14,89
Total TTC	289,22
Acte soumis à la taxe	



Références : 38472
HLB - PVSIMDESC

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE VINGT TROIS JUILLET DEUX MIL VINGT

A LA DEMANDE DE :

EN VERTU :

Je, Henri-Luc BOISLEUX, Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle Henri-Luc BOISLEUX et Emmanuel FISCHER, audienciers près les Tribunaux de SAINT-OMER (62500), y domicilié 15 rue de Wissocq, soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être rendu ce jour à l'adresse suivante :

57 Rue Jules Caron, lieudit L'Estupelles, à ELNES (62)

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date des [REDACTED]

Sur place, j'ai rencontré [REDACTED], que j'avais préalablement informée de ma venue ce jour et j'ai constaté ce qui suit :

Je constate qu'il s'agit d'une maison individuelle de type traditionnel avec toiture en tuiles, située en retrait de la chaussée, à la sortie du village d'Elnes.

[REDACTED] n'indique que la construction date de 2005.

La surface habitable, suivant attestation jointe, est de 120,70 m².

Cette maison est chauffée par une chaudière individuelle au gaz, mais, selon Madame [REDACTED] elle ne fonctionne plus. Le chauffage est donc produit par un poêle à gaz et par des radiateurs électriques.

La maison dispose d'un système de VMC.

L'immeuble est assuré par le [REDACTED] et ses deux enfants. [REDACTED] Il est occupé par [REDACTED]



ENTREE :

La porte en PVC est à changer car le placage est fortement décollé et déformé côté extérieur et la vitre est brisée.

L'entrée donne sur le séjour, la cuisine, le bureau et le W.C. et un escalier mène à l'étage.

Dans tout le rez-de-chaussée, le sol est carrelé, les murs et les plafonds sont peints et chaque pièce dispose d'un radiateur de chauffage central.



SEJOUR :

On y accède par une porte en bois teinté dont il manque le vitrage.

Cette pièce est éclairée par une double fenêtre en PVC avec volet à manivelle et par une baie coulissante avec volet électrique.

Il y a deux radiateurs dans cette pièce.



CUISINE :

On y accède par une porte en bois teinté dont il manque le vitrage.

Cette pièce est éclairée par une double fenêtre en PVC avec volet à manivelle.

Il y a un radiateur de chauffage central.

Il n'y a pas de cuisine intégrée mais un bloc évier à deux bacs sur un meuble mélaminé à deux portes.



BUREAU :

On y accède par une porte en bois postformé prépeint.

Cette pièce est éclairée par une double fenêtre en PVC avec volet à manivelle.

Il y a un radiateur de chauffage central.



W.C. :

On y accède par une porte identique.

Il y a une cuvette avec chasse dorsale.



CELLIER :

On y accède par une porte identique.

Une porte de service en PVC donne sur le jardin.

On trouve dans cette pièce un tableau de fusibles, une chaudière murale de marque VISSMANN et un petit ballon d'eau chaude.



GARAGE :

On y accède par une porte isoplane à peindre.

Le sol, les murs et le plafond sont en matériaux bruts.

Une porte sectionnelle manuelle en aluminium donne sur l'avant.



ETAGE :

On y accède par un escalier en bois teinté.

A l'étage, se trouvent un palier, trois chambres, une salle de bains et un W.C.



PALIER :

Le sol est composé d'une revêtement stratifié.

Il n'y a pas de plinthes.

Les murs et le plafond sont constitués d'un placoplâtre simplement enduit.

Le palier est éclairé par une fenêtre de toit en bois clair.

Il est chauffé par un radiateur de chauffage central.



SALLE DE BAINS :

On y accède par une porte en bois postformé peint.

Le sol est recouvert d'un balatum.

Les murs et le plafond sont constitués d'un placoplâtre brut.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit en bois clair.

On trouve une double vasque sur un meuble en bois peint et une baignoire à l'ancienne.

Il y a également un emplacement de placard, sans porte et un radiateur de chauffage central.



W.C.

On y accède par une porte identique.

Le sol est recouvert d'un balatum.

Il y a une cuvette avec chasse dorsale.



CHAMBRE ARRIERE :

On y accède par une porte identique.

Le sol est constitué d'un revêtement stratifié.

Les murs et le plafond sont peints.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit en bois clair et chauffée par une radiateur de chauffage central.



CHAMBRE A GAUCHE SUR L'AVANT :

Cette pièce est identique à la première chambre mais dispose d'une fenêtre en PVC avec volet à manivelle et d'un placard à trois portes coulissantes.



CHAMBRE A DROITE SUR L'AVANT :

Cette chambre est identique à la précédente mais ne dispose pas d'un placard.



EXTERIEUR :

La maison se trouve au milieu d'une pelouse et elle est entourée de haies, sauf sur l'avant où elle est ouverte sur la rue.





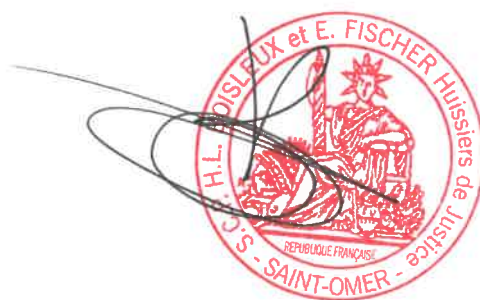
oOo

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 23.07.2020 à 9h30, pour se terminer le 23.07.2020 à 10h30, pour une durée de 1h.

Henri-Luc BOISLEUX



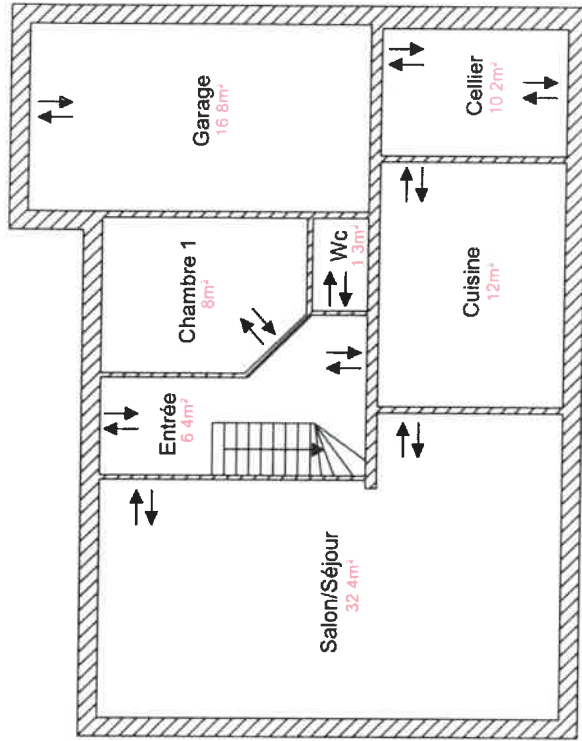
Certificat de mesurage de superficie

- Rez de Chaussée Une entrée, un water-closet, une chambre, un salon/séjour, une cuisine, un cellier, un garage
- Etage Un palier, trois chambres, un water-closet, une salle de bain

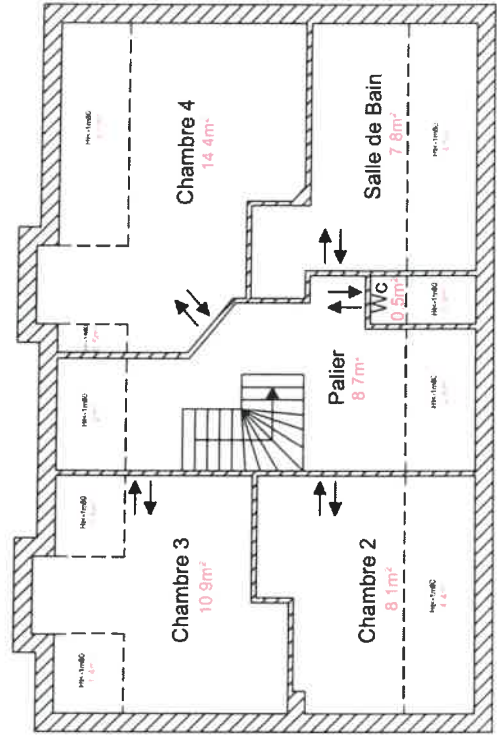
Niveau	Superficie Habitable	Superficie Annexe
Rez de Chaussée	70.3 m ²	Garage = 16.8 m ²
Etage	50.4 m ²	Ht<1m80 = 21.9 m ²
Total	120.7 m ²	Garage = 16.8 m ² Ht<1m80 = 21.9 m ²

CROQUIS

Rez de Chaussée



1er Etage



Echelle : Figurative

23/07/2020

ZJ
Vus :

BPH Société de GEOMETRES EXPERTS DPLG
www.bph-geometre-expert.fr

ARLÈRES
372 avenue de Saint-Omer
BP 15 - 62 610 ARDRES Cedex
Tel - 03 21 82 81 60
Fax - 03 21 82 35 61

CALAIS
15 rue du Mal de Tassigny
BP 432 - 62 225 CALAIS Cedex
Tel - 03 21 34 61 56
Fax - 03 21 34 12 95

GRAVELINES
14 rue Vanderghote
59 820 GRAVELINES
Tel - 03 28 23 15 51
Fax - 03 28 65 30 89